



## **Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique**

---

☎ Rue Belliard, 23A - 1040 BRUXELLES ☎ 02/230.75.25  
☎ avenue des Combattants, 24, 1340 Ottignies ☎ 010.42.00.50  
☎ Compte 210-0678220-48 - www.ufapec.be. - E-mail : info@ufapec.be

# **Milieu urbain et déviance**

Analyse UFAPEC 2008  
Marie-Noëlle TENAERTS  
Sociologue, chargée d'études et d'analyses

## **Introduction**

L'image de la ville est souvent ternie aux yeux du public et dans les médias. Elle est le lieu de rassemblement de la délinquance, d'affrontement de subcultures, de commerces et de consommations de stupéfiants, de la prostitution, etc. Elle est aussi la concentration de distribution de biens et de services, une offre de logements, de moyens de transports, etc. Mais elle est également une dynamique particulière que nous proposons d'étudier afin de mieux comprendre ce milieu et la production, en son sein, de plusieurs formes d'exclusion et de déviance.

En outre, la visibilité des jeunes dans cet espace ou encore l'invisibilité recherchée par ces derniers conduisent à s'interroger sur les choix des lieux qu'ils fréquentent. Que ce soit parce qu'ils s'approprient les zones de voisinage les plus reculées aux abords des écoles, parce qu'ils passent du temps dans les parcs publics ou encore parce que ce seraient eux qui dégradent le mobilier urbain.

Les villes, et de façon plus générale le phénomène urbain, apparaissent comme étant le reflet des mutations socioéconomiques des sociétés contemporaines. Elles donnent à voir les changements politiques, sociaux, culturels et symboliques de la nouvelle modernité. Dans cette perspective, elles sont le lieu par excellence de cristallisations des tensions entre d'une part, la concurrence et la compétition de l'économique manifestant la fragmentation sociale et territoriale et, d'autre part, la politique libérale confrontée à la nécessité d'une solidarité comme constituante de l'appartenance à un territoire<sup>1</sup>. Elles sont ainsi à la fois ce qui unit et à la fois ce qui sépare les acteurs agissant sur et dans ces mêmes espaces (ce que l'on appelle en sociologie les dynamiques sociopètes ou sociofuges). En effet, elle unit par la densité du bâti, par les biens et services qu'elle propose dans un espace de taille déterminée (notamment par des limites administratives) mais sépare les individus dans un même lieu suivant les ressources dont ils disposent, suivant les équipements qu'ils fréquentent, suivant leur appartenances culturelles, ethniques, religieuses, soit suivant autant de facteurs qui participent à la construction des stratégies identitaires des individus.

La première grande approche concernant les modifications du tissu urbain s'attachera au début du XXe siècle à comprendre comment les individus vivent dans ces milieux. Pour ce faire, les sociologues se sont attachés à observer le cadre urbain en saisissant, par la perspective interactionniste, la dynamique des relations sociales.

Les problèmes sociaux de corruption, de délinquance, d'insécurité, d'immigration, de déplacements de populations d'origines étrangères et la pauvreté vont susciter un intérêt certain à « l'Ecole de Chicago »<sup>2</sup> au début des années 1920. De par sa croissance démographique rapide, due en grande partie à l'immigration, Chicago a été considérée comme un *laboratoire social* des différents enjeux relationnels et de la désorganisation sociale : la ville comme modèle spatial (formes prises par et dans l'espace urbain) mais aussi comme ordre moral (les interactions spécifiques entre les citoyens).

Les problématiques de recherche élaborées, au départ, par des auteurs tels que Park, Burgess, Mc Kenzie et Wirth, tentent de comprendre comment la « grande ville » se nourrit des différences d'origines et de culture qui lui préexistent (les anciens établis, les autochtones

---

<sup>1</sup> GRAFMEYER Y, « Sociologie urbaine », Université collection 128, Nathan, Paris, 1994

<sup>2</sup> Ecole de Chicago : courant de pensée en sociologie qui apparaît au début du XXe siècle dans la ville de Chicago.

par rapport aux nouveaux arrivants, les allochtones), réaménage ces différences et les redistribue dans son propre système.

## **Comment définir l'espace urbain ?**

Les définitions de la ville sont nombreuses : la diversité des approches (politologues, géographes, historiens, urbanistes, ...) et la pluralité des points de vue rendent la tâche plus difficile encore. Cependant, d'un point de vue sociologique, on retiendra trois critères principaux si l'on reprend la définition de Louis Wirth (en 1938), retravaillée elle-même à partir de celle du sociologue Emile Durkheim : la ville est un établissement relativement important (critère de taille), dense (critère de densité) et permanent d'individus socialement hétérogènes (critère d'hétérogénéité)<sup>3</sup>.

La notion de ville est de cette manière envisagée sous la perspective relationnelle. Elle décrit la relation entre un ordre que l'on qualifie *d'écologique et formel*<sup>4</sup>, et qui implique par cela des aspects physiques (territoire), démographiques (population) et technologiques d'une part, et un ensemble de types de personnalités, d'attitudes, de comportements qui se traduisent dans la vie sociale : des formes spatiales et des formes sociales s'y rencontrent<sup>5</sup>. Autrement dit, une configuration spécifique d'un espace et les interactions qui s'y développent ne sont pas dues au hasard. Cette configuration est le fruit d'une histoire, des moyens disponibles en ce temps déterminé, de projets de spéculateurs et d'urbanistes, des fonctions que l'on y assigne, etc. Les fonctions de l'espace urbain peuvent par ailleurs varier suivant ce que l'on y « prévoit » : fonction commerciale, fonction résidentielle, fonction culturelle, fonction symbolique, fonction administrative, fonction de communication.

Toutefois, les fonctions d'un espace ne peuvent être « choisies » sans tenir compte des nécessités mais aussi de la faisabilité du projet. Un zoning industriel ne peut s'implanter en centre-ville pour des raisons de coûts (cadastre généralement élevé en centre-ville) mais aussi pour des raisons juridiques dans l'affectation du sol et du respect du cadre environnemental.

Les formes spatiales produisent dès lors des interactions spécifiques. Par exemple l'existence d'un parc public, d'immeubles résidentiels ou encore d'un zoning commercial ne produira pas le même type d'interactions et d'échanges entre les individus. Les formes sociales sont également porteuses de projets concernant les formes spatiales. Au niveau du citoyen, elles peuvent se traduire par l'existence de projets de participation citoyenne qui amènent l'individu à prendre une part active dans les projets de ville (les contrats de quartier bruxellois en sont de bons exemples)<sup>6</sup>.

## **Apports de la morphologie urbaine**

La morphologie urbaine se définit comme étant : « l'étude de la forme physique de la ville ; de la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines »<sup>7</sup>. Elle est à ce titre la manifestation visuelle du système urbain. La morphologie urbaine permet

---

<sup>3</sup> GRAFMEYER Y., JOSEPH I., *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Authier, Paris, 1979, pp. 251-277

<sup>4</sup> Ibidem, pp. 251-277

<sup>5</sup> REMY J., - VOYE L., « Ville, ordre et violence, Formes spatiales et transactions sociales », coll. Espace et Liberté, Presses Universitaires de France, Paris, 1981

<sup>6</sup> FRANCO B., « La ville incertaine, politique urbaine et sujet personnel », Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2003

<sup>7</sup> GRAFMEYER Y., op. cit.

également d'observer les particularités de son tissu et des éléments composants ce dernier. Elle devient, de cette manière, la clé de compréhension du paysage urbain.

Pour réaliser une étude de la morphologie urbaine, la prise en compte des dimensions économiques, sociales, politiques, historiques et géographiques s'avère nécessaire car elle démontre le processus de construction en un site propre par rapport à un espace et une contingence particulière. Dans « *Métropoles et mentalité* », Georg Simmel propose une analyse d'intérêt :

[...] au-delà de l'expansion visible de la ville, son extension est un phénomène dynamique en raison du fait qu'ainsi la ville acquiert de la valeur, "[...] d'une façon similaire à la forme de développement de la fortune [...]" et sa zone d'influence s'accroît en fonction de cette plus-value. Ce point est défini comme caractéristique des grandes villes. Ce processus d'expansion-extension est lié à la division et à la spécialisation économique du travail en général et en ville en particulier, où "[...] le combat avec la nature pour la subsistance (est transformé) en un combat avec l'homme [...] dont le bénéfice (est accordé) non pas par la nature mais par les hommes [...]"<sup>8</sup>.

En outre, le processus d'occupation d'un espace par un groupe humain, autrement dit *le peuplement*, s'est opéré dans les villes d'Europe par auréoles successives à partir d'un noyau central<sup>9</sup>. Nous pouvons donc observer une structure en anneaux traduisant des types d'habitats différents et de ce fait des densités du bâti diminuant du centre vers la périphérie.

L'organisation concentrique est généralement segmentée par la présence d'axes de transports qui favorisent l'extension tentaculaire du tissu urbain. Cette extension correspond, dans de nombreux cas, à l'implantation des zonings ou encore d'immeubles de logements en banlieue urbaine.

## ***Une modélisation de l'espace urbain***

Si l'histoire du peuplement induit, en Europe, une organisation concentrique, la répartition même de ses habitants selon leur statut socioéconomique et leur culture sont des paramètres de base dans la composition de structures urbaines. Le fait a été étudié par le mouvement de *l'écologie urbaine* qui en a défini trois variables. Ces variables permettent de comprendre la répartition des individus sur le territoire : la première évoque le lien de dépendance avec le statut socio-économique, principalement établi sur le revenu des ménages, la nature des emplois occupés et le niveau de formation<sup>10</sup>. Une deuxième variable explicative est celle du statut familial, correspondant à la nature des ménages et à la position des individus selon les âges de la vie, les parties centrales des villes rassemblant des ménages de taille réduite, jeunes ou âgés, alors que les périphéries abritent plutôt les ménages jeunes. Enfin, la troisième variable concerne alors le statut ethnique et qui souligne les regroupements par langues, par cultures ou encore par origines. Notons, dans ce sens et à titre exemplatif, l'utilisation de la notion de « frontières ethniques » de Frederick Barth<sup>11</sup> qui cherche à

---

<sup>8</sup> GRAFMEYER Y., JOSEPH I., *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Authier, Paris, 1979, pp. 251-277

<sup>9</sup> Nous soulignons ici la nuance entre les villes planifiées (telles que les villes américaines dont le plan au sol laisse deviner la planification précise) et les villes d'Europe qui, généralement, se sont développées au cours de l'histoire.

<sup>10</sup> GRAFMEYER Y., *op. cit.*

<sup>11</sup> BARTH F. in BASTENIER A., « Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration », Presses Universitaires de France, Paris, 2004

caractériser l'évolution récente des formes de l'urbanisation des quartiers multiculturels et des séparations produites dans les villes.

A partir de données statistiques et de techniques cartographiques, il devient alors aisé d'observer la ville sous l'angle des divisions de l'espace urbain. Différentes « Ecoles de pensée » et sociologues se sont penchés sur le sujet pour en présenter des modélisations. La première modélisation de l'espace urbain a été réalisée par le sociologue urbain, Ernest Burgess, intéressé par la dynamique d'expansion des villes. La ville est considérée comme un phénomène physique qui a sa dynamique propre. La modélisation de Burgess se présente sous la forme de cinq cercles concentriques qui présentent des caractéristiques des villes européennes. « Un premier cercle figure le centre-ville : le "loop", lui-même encerclé par une deuxième zone désignée comme "factory zone"<sup>12</sup>, Puis vient la "zone of workingmen's homes"<sup>13</sup>, aire de transition, entourant la précédente. Une quatrième aire représente "the residential zone" ; et la cinquième et dernière : "the commuters zone" (zone des banlieusards) représente "[...] les aires suburbaines ou villes satellites [...]"<sup>14</sup>.

C'est ainsi en fonction de leur ancienneté dans la ville, de leur position sociale et de leur mode de vie, que les citadins se distribuent en zones relativement typées, depuis le centre des affaires jusqu'aux lointaines couronnes suburbaines, dépendantes des périodes et des zones de peuplement. En outre, selon Burgess, « [...] cette différenciation de la ville en aires résulte du processus de distribution-sélection qui s'opère entre les individus ou les groupes sociaux en fonction de leur lieu de résidence ou de leur profession notamment (effet de la division du travail) »<sup>15</sup>. Ce processus serait la « traduction de la tendance naturelle des habitants d'un lieu à rechercher hors des zones surexploitées ou dégradées de meilleures conditions d'existence, tout en s'assurant des moyens de subsistance [...] »<sup>16</sup> Burgess ajoute à cette modélisation des facteurs à ne pas négliger. Il observe l'existence de « mouvement de convergence qu'il qualifie de naturel, vers les lieux d'activités tels que les gares, commerces, bureaux, théâtres ou encore musées ; et en même temps, plus récemment, l'apparition de "centres d'affaires secondaires" dans des zones excentriques témoignant d'une tendance décentralisatrice [...] »<sup>17</sup>.

La forme d'un espace appelle inéluctablement la question de sa délimitation et de la dénomination de ces espaces. Ces derniers sont ainsi compris en tant qu'enjeux<sup>18</sup> dans la ville. Les individus vivent, s'approprient et marquent un territoire. Les relations des acteurs peuvent dès lors être explicitées en termes d'appartenances et de non appartenances spatiales. Ils peuvent également être « in » ou « out » par rapport à un espace ou par son corollaire, les formes sociales. Notons par exemple les réunions du comité de quartier qui proposeront une pétition contre l'établissement d'une forme spatiale dérangeante (construction d'un immeuble trop grand, projets architecturaux non-conformes aux attentes des riverains, etc.) ou encore de formes sociales dérangeantes qui deviennent des espaces stigmatisés et stigmatisant<sup>19</sup>. La ville

---

<sup>12</sup> Fabrique, usine

<sup>13</sup> Zone résidentielle des travailleurs

<sup>14</sup> GRAFMEYER Y., JOSEPH I., L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, Authier, Paris, 1979, pp. 251-277

<sup>15</sup> Ibidem, pp. 251-277

<sup>16</sup> Ibidem, pp. 251-277

<sup>17</sup> Ibidem, pp. 251-277

<sup>18</sup> Nous insistons sur le terme pluriel d'enjeux car la société est mouvante et la ville est loin d'être une réalité figée.

<sup>19</sup> GOFFMAN E., « Stigmate, les usages sociaux des handicaps », Sens Commun, Editions de Minuit, Paris, 1975

suggère différents types de vie et de modèles urbains qui acquièrent, au sein du territoire approprié, le statut d'un modèle de normativité.

Le sociologue Loïc Wacquant, interpellé par les tensions urbaines, décrit l'animosité présente dans certains quartiers ainsi que la tension bouillonnante comme indicateurs d'une *crise sociale*<sup>20</sup>.

Cette crise sociale « provoquée par le chômage de longue durée et le sous-emploi persistant, ainsi que par la conjonction spatiale de l'exclusion scolaire, de la taudification urbaine, et de la pauvreté dans les zones où familles autochtones et immigrées sont en concurrence pour l'accès à des ressources collectives qui vont s'amenuisant, sur fond de décomposition des mécanismes pérennes qui avaient jadis pour fonction de traduire ces conflits en revendications de classe dans la sphère politique, tant au niveau de l'entreprise que vis-à-vis de l'Etat<sup>21</sup> ».

Les quartiers présents à la périphérie des villes présentent en effet souvent les mêmes caractéristiques : soit il s'agit d'îlots insalubres et surdensifiés dans le centre urbain, soit de grands ensembles construits lors de la période des Trente Glorieuses pour un certain type de population, à savoir les ouvriers solvables, en ascension sociale et dotée d'une certaine culture politique et syndicale permettant la cohésion des habitants dans ce type de logements. Cependant, depuis le milieu des années septante, ces quartiers se sont modifiés de manière plus ou moins drastique, en accueillant maintenant des populations désaffiliées socialement et majoritairement immigrées. Lors des deux dernières décennies passées, deux tendances ont redessiné, selon Stephen Castles, le visage des villes européennes. D'une part, la résurgence d'inégalités multiples et la cristallisation de nouvelles formes de marginalité socioéconomique, dont certaines semblent affectées d'un coefficient proprement « ethnique » et se nourrir de processus de ségrégation spatiale et de désordres publics (qu'elles alimentent en retour). D'autre part, l'irruption et la diffusion d'idéologies racisantes et de tensions xénophobes corrélatives à l'augmentation du chômage alors que s'installent des populations immigrées jusque là considérées comme de simples « travailleurs de passage » n'ayant pas vocation à s'établir sur le territoire de la société d'accueil. »<sup>22</sup> Ces changements ont marqué l'espace urbain et permettent de comprendre les tensions qui y apparaissent. Pour Stephen Castles, le phénomène est loin d'être isolé et s'étend à divers degrés, à différents endroits de la planète mondialisée :

« Les structures de cette nouvelle pauvreté sont loin d'avoir été élucidées, mais leurs manifestations empiriques présentent clairement un certain nombre de propriétés communes par delà les frontières nationales. Le chômage de longue durée et la prolifération des emplois précaires et sous-payés, l'accumulation des privations au sein des mêmes foyers et des mêmes quartiers populaires, le rétrécissement des réseaux interpersonnels et le relâchement des liens sociaux, enfin la difficulté des dispositifs établis de protection sociale et d'aide publique à remédier ou enrayer la souffrance et l'isolement : tous ces phénomènes, peuvent s'observer à des degrés divers, dans l'ensemble des sociétés avancées.

Alors que de la crise financière découle une crise économique sans précédent, la question de voir s'aggraver ces tensions urbaines se pose. Les inégalités vont croissantes et les

---

<sup>20</sup> WACQUANT L., « Parias urbain », La Découverte, Poche, Paris 2005, p. 201

<sup>21</sup> Ibidem, p. 201

<sup>22</sup> CASTLES S. cité in WACQUANT L., « Parias urbain », La Découverte, Poche, Paris 2005, p.172

promesses de plein-emploi, de baisse du taux de chômage, de croissance économique deviennent presque des utopies. L'économie capitaliste avait façonné les villes dans une période de croissance, mais dans une nouvelle ère de récession où les politiques annoncent chômage technique, pertes d'emplois, etc. la résurgence de tensions ne deviendrait plus seulement une hypothèse.

### **Milieu urbain : cadre criminogène ?**

Selon le postulat de Howard Becker, « tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer, au moins à certains moments et dans certaines circonstances »<sup>23</sup>. Becker introduit des nuances relatives qu'il convient de préciser dans le milieu urbain. L'imposition des normes et le fait même de les faire respecter ne sont pas toujours deux conditions réunies en ville. La psychologie sociale nous renseigne effectivement sur le principe de diffusion des responsabilités quand « le groupe », est amené à prendre une décision. Par exemple, en cas d'agression, dans bien des cas, personne n'interviendra parce que personne ne se sent « individuellement concerné »<sup>24</sup>. Pour Becker, « les gens s'accordent pour ne pas intervenir dans les violations de la loi [...] l'habitant d'une grande ville s'occupe de ses propres affaires ; il ne s'occupe des infractions que si elles interfèrent avec celles-ci.<sup>25</sup> » Pour Simmel, cette attitude est typique des habitants des grandes villes mais elle ne caractérise pas toute la vie urbaine. Selon Becker, si les citadins sont plus anonymes dans les endroits publics, dans les places et les artères centrales, c'est selon l'hypothèse d'après laquelle « ils estiment que les événements ne sont pas de leur responsabilité et qu'il existe des représentants de la loi présents sur les lieux dont c'est le travail. »<sup>26</sup>

---

<sup>23</sup> BECKER H., « Outsiders », Métaillé, Paris, 1985, p. 25

<sup>24</sup> Principe de diffusion des responsabilités in LEYENS, J.P. & YZERBYT, V., « Psychologie sociale », Nouvelle édition, Mardaga, Bruxelles, 1997

<sup>25</sup> BECKER H., op.cit., p. 146

<sup>26</sup> BECKER H., op. cit., p. 147